

<http://www.snetap-fsu.fr/Reforme-du-lycee-l-enseignement.html>



Réforme du lycée : l'enseignement agricole public est concerné

- Les Dossiers - Pédagogie - Réformes du lycée -

Date de mise en ligne : mardi 8 décembre 2009

Date de parution : 10 décembre 2009

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Communiqué [SNES-FSU](#), [SNEP-FSU](#), [SNETAP-FSU](#), [SNFOLC](#), [CGT Educ'action](#), [SUD Education](#), [SNALC-CSEN](#), [SNCL-FAEN](#)

7 décembre 2009

Nous réaffirmons notre opposition résolue au projet de réforme du lycée du ministre de l'Éducation Nationale

Le SNES-FSU, le SNEP-FSU, le SNFOLC, la CGT Educ'action, SUD Education, le SNALC-CSEN, le SNCL-FAEN et le SNETAP-FSU se sont réunis le 3 décembre.

Ils constatent, après la réunion de la CSL (Commission Spécialisée des Lycées) du CSE (Conseil Supérieur de l'Éducation) du 2 décembre, que le ministre de l'Éducation Nationale maintient son projet et son calendrier.

Le ministre maintient en effet l'inscription à l'ordre du jour du CSE (Conseil Supérieur de l'Éducation) convoqué le 10 décembre les textes d'application du projet de réforme du lycée (arrêtés sur les grilles horaires et décrets sur l'autonomie des établissements et l'orientation).

Ils réaffirment leur opposition résolue à ce projet, à son inscription à l'ordre du jour du CSE et en demandent l'abandon.

Le SNES-FSU, le SNEP-FSU, le SNFOLC, la CGT Educ'action, SUD Education, le SNALC-CSEN, le SNCL-FAEN et le SNETAP-FSU appellent les personnels à se mobiliser dès maintenant contre ce projet.

Le 10 décembre est une étape dans cette mobilisation.

Ils apportent leur soutien aux initiatives prises par leurs sections dans les académies (manifestation en direction du ministère le 10 décembre au moment de la tenue du CSE dans la région parisienne avec dépôt d'un préavis de grève).

Ils appellent les personnels à se réunir dans les établissements (assemblées générales, heures d'information syndicale...), à débattre du projet du ministre, à prendre position, à discuter des suites de l'action, ainsi qu'à rencontrer les parents d'élèves, les lycéens et leurs organisations.

[Téléchargez le communiqué au format pdf](#)

Signez et faites signer la pétition

Monsieur le Ministre,

Votre projet de réforme est inacceptable.

Il constitue une réforme globale du second degré à travers les modifications du décret [EPL](#) qui concerne également le collège.

Il se traduit par :

- un accroissement dangereux de l'autonomie des établissements et des prérogatives des chefs d'établissements. Ainsi serait confié à la gestion locale près d'un tiers de l'horaire professeur au risque de conduire au développement des inégalités et à la concurrence entre les disciplines, voire entre les établissements ;
- un « accompagnement personnalisé » des lycéens installé au détriment des horaires disciplinaires dispensés aux élèves et qui ne répond pas à leur demande légitime ;
- une dénaturation de l'enseignement disciplinaire, en particulier pour les disciplines qui sont cantonnées en seconde dans les enseignements d'exploration réduits à 1 h 30 ;
- la mise en place d'un tronc commun en classe de première qui ne répond en rien à de réelles possibilités de changement de parcours pour les élèves, mais qui permettrait l'augmentation des effectifs dans les classes et la poursuite des suppressions de postes ;
- une extension des missions des enseignants bien au-delà de leurs responsabilités, en premier lieu sur l'orientation et une remise en cause des missions des conseillers d'orientation psychologues.

Il n'apporte aucune réponse à la demande unanime d'amélioration des conditions de travail des personnels et des conditions d'étude des élèves.

Pourtant, le lycée doit être amélioré et personne ne peut se résoudre à la persistance de l'échec d'un nombre important de jeunes, en particulier en classe de seconde.

Nous vous demandons solennellement de renoncer à ce projet, de reprendre les discussions sur d'autres bases, et de poursuivre celles sur les séries STI - STL.

[Signez la pétition en ligne](#)

[Téléchargez la pétition au format pdf](#)

**Communiqué SNES-FSU, SNEP-FSU, SNETAP-FSU,
SNFOLC, CGT Educ'action, SUD Education,
SNALC-CSEN, SNCL-FAEN**

10 décembre 2009

Réforme du lycée : le ministre enfonce le clou

Réforme du lycée : l'enseignement agricole public est concerné

Le ministre a présenté son projet de réforme du lycée au CSE (Conseil Supérieur de l'Education) le 10 décembre.

Dans un discours bien rodé qui ne varie pas d'un iota depuis quelques semaines, il a confirmé l'ensemble de ses orientations et propositions, avant d'annoncer la publication des textes fin janvier.

Le ministre s'entête et n'a en aucune façon entendu les demandes qui lui ont été adressées inlassablement au nom des personnels et que le SNES-FSU, le SNEP-FSU, le SNFOLC, la CGT Educ'action, le SNALC-CSEN, le SNCL-FAEN, SUD Education et le SNETAP-FSU lui ont présentées ensemble une nouvelle fois au CSE.

Il doit renoncer à son projet et reprendre les discussions sur de nouvelles bases tout en poursuivant celles sur les séries STI et STL.

Le SNES-FSU, le SNEP-FSU, le SNFOLC, la CGT Educ'action, le SNALC-CSEN, le SNCL-FAEN, SUD Education et le SNETAP-FSU prévoient dès à présent de se rencontrer en réunion intersyndicale nationale pour décider des suites à donner aux premières mobilisations de ce jour.

Le SNES-FSU, le SNEP-FSU, le SNFOLC, la CGT Educ'action, le SNALC-CSEN, le SNCL-FAEN, SUD Education et le SNETAP-FSU appellent les personnels à poursuivre et renforcer sans attendre la mobilisation dans les établissements - lycées et collèges. Ils les appellent à se réunir dans les établissements (assemblées générales, heures d'information syndicales...), à débattre du projet du ministre, à prendre position, à discuter des suites de l'action ainsi qu'à rencontrer les parents d'élèves, les lycéens et leurs organisations.